Légende

Référentiel :

- Périmètre de la compétence assainissement du SILA
- Limites d'EPCI
- Limites communales
- Plan d'eau
- Cours d'eau

Règles de période de retour minimale à assurer :

- 20 ans
- 50 ans

Enjeu particulier justifiant une règle renforcée en amont :

- Camping
- Etablissement participant à la gestion de crise
- Etablissement accueillant un public particulièrement sensible
- Poste de transformation électrique

N

CA "Grand Annecy"

Veyrier-du-Lac

Menthon-Saint-Bernard

Bluffy

Sevrier

2_PR_GA_5

Période de retour d'insuffisance à assurer

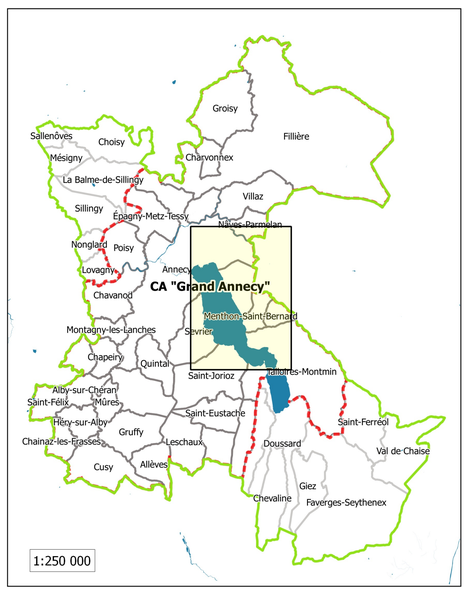

1:250 000

Version :	3
Date :	30/08/19
Réalisation :	AS
Validation :	PC

sepia
19 rue du lac Saint-André
Savoie Technolac
73370 Le Bourget du Lac

Approuvé par délibération du Comité Syndical du 30/09/2019

Le Président du SILA,

Pierre BRUYERE

1:10 000

0 0.5 1 1.5 2 km